

CHEMIN DU
Colombier

Ecole maternelle DU
VALLON

01710 CEYZERIAT

PROCES-VERB/AL DU CONSEIL D'ECOLE

Du 14/11/2023



MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Steven OLIVIER	X		
Adjointe au Maire : Claudine TRENTESAUX	X		
Conseillère municipale : Josette FROMENT	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Catherine GROZEL	X		
Euzane HUREAU	X		
Angéline PONCET	X		
Cécile BONO		X	
Audrey ASSOULY	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Julien CANCIANI	X		
Mathieu GIRARD	X		
Marina MARTINET	X		
Coralie CHAMPANAY		X	
Charline GUYENNON		X	

Procès-verbal établi le 28/11/2023

Le président, directeur de l'école

Nom : OLIVIER Steven

Signature

La secrétaire, enseignante

Nom : Angéline PONCET

Signature

Introduction

Début de la séance à 18h35.

Mme Angéline ONCET, enseignante, est nommée secrétaire de séance.

L'ORDRE DU JOUR suivant est voté à l'unanimité :

- 1 présentation de la nouvelle assemblée
- 2 bilan de la rentrée scolaire 2023-2024
- 3 adoption et vote du règlement intérieur
- 4 projets pédagogiques
- 5 présentation des activités pédagogiques complémentaires
- 6 périscolaire
- 7 photo de classe
- 8 abords de l'école
- 9 spectacle de fin d'année
- 10 temps de repos

1 présentation de la nouvelle assemblée

Du côté de représentants de parents d'élèves, cette année Charline GUYENNON et Mathieu GIRARD ont été réélus. Coralie CHAMPANAY, Marina MARTINET et Julien CANCIANI débutent leur premier mandat au sein du conseil d'école. Ils sont remerciés pour cet investissement dans la vie de l'école. Cette année, il y a eu moins de volontaires que les années précédentes pour exercer cette fonction, il y a 5 représentants pour 5 classes, il n'y a donc pas de suppléants.

Le directeur rappelle la composition et le rôle du conseil d'école. Le conseil d'école est composé du directeur de l'école, président, du maire ou de son représentant et d'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal, des maîtres de l'école, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école. Il peut y avoir un membre du réseau d'aide ou délégué départemental de l'éducation nationale mais ce poste n'est pas pourvu. L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Il exerce notamment les compétences suivantes :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- Donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

2 bilan de la rentrée scolaire 2023-2024

Effectifs

Il y a dans l'école 106 élèves : 26 élèves de petite section, 35 élèves de moyenne section, 45 élèves de grande section. Il y en avait 109 l'an dernier et 104 il y a deux ans, les effectifs sont donc stables. Il y a cette année 5 enseignants et 4 ATSEM. Le personnel et les ATSEM sont répartis en 5 classes :

	Enseignants	ATSEM	AESH	Effectif
Classe 1 PS MS	Audrey ASSOULY	Catherine DUWEZ	Joëlle NGUYEN LONG-CATTIAUX DUC	13PS+8MS=21 élèves
Classe 2 PS MS	Angéline PONCET Kathleen DE SAEDELEER	Angélique WAISS	Widad ZEID Laurence EVIEUX	13PS+9MS= 22 élèves
Classe 3 MS GS	Euzane HUREAU	Eva CHAZOTTE Laura BOURGEOIS	Ghislaine BRUNET- BELLOT	9 MS+12 GS= 21 élèves
Classe 4 GS	Catherine GROZEL	Laura BOURGEOIS		21 élèves
Classe 5 MS-GS	Cécile PLEIGNET- BONO et Steven OLIVIER	Eva CHAZOTTE	Florence DURIS	9 MS+12 GS= 21 élèves

Si l'effectif est stable, on remarque qu'il y a un nombre important d'élèves de grande section, nés en 2018, qui quitteront l'école. Si les départs ne sont pas compensés numériquement, nous ne sommes pas certains de pouvoir garder la cinquième classe ouverte.

Locaux

Depuis le précédent conseil d'école ; les vélos qui en avaient besoin ont été réparés, L'ENI a été fixé dans la classe 5, le tableau de la classe d'Angéline PONCET a été déplacé et les malles de rangement de matériel de cour, offertes par le sou des écoles ont été montées.

Une solution pour remplacer la cabane à vélo hors d'usage est à l'étude. Madame Trentesaux confirme que la pause d'un grillage est prévue.

La réparation du bas du mur de la garderie reste en attente.

A plus long terme, les représentants de parents d'élèves demandent s'il y a des évolutions concernant le projet de renouvellement de la cour de récréation.

Les élus de la municipalité confirment que le projet est en cours. Une première estimation du coût globale a eu lieu, entre 200 et 300 000 euros. Les demandes de subventions ont donc été faites.

Accès à l'école

Cette rentrée scolaire a été marquée par un changement : compte tenu de la fin du protocole sanitaire, les parents peuvent de nouveau entrer dans l'enceinte de l'école à 16h20 pour récupérer leurs enfants. Cette solution permet aux parents de voir les productions des enfants affichées dans les couloirs, évite aux enfants d'attendre jusqu'à 10 minutes dans les couloirs, et préserve une certaine fluidité puisque tous les enfants sont en général récupérés entre 16h20 et 16h30. Ce bilan positif fait par les enseignants semble partagé par les parents, selon les représentants présents.

Cambriolage

Malheureusement, la rentrée scolaire a été marquée par un acte de vandalisme : nous avons été victimes d'un cambriolage le jour de la rentrée scolaire. Des tablettes et un ordinateur portable ont été volés. Les services de la gendarmerie et de la municipalité sont remerciés pour leur réactivité et leur soutien lors de cet événement. La municipalité a remplacé le matériel numérique volé, en ajoutant la somme nécessaire pour compenser ce qui n'était pas pris en charge par l'assurance. A noter que des petits effets personnels du personnel n'ont pas pu être remplacés car l'assurance couvre uniquement les biens appartenant à la mairie.

Informatique

Cet été, un Ecran Numérique interactif a été installé en classe 5.

Le directeur présente quelques usages possibles :

Afficher les images pour montrer une consigne, jouer à des jeux interactifs comme le memory, faire l'appel en reconnaissant les prénoms de la classe, l'utiliser comme un tableau blanc.

D'autres classes de l'école ont pu utiliser l'Eni en venant dans la classe 5.

Le directeur confirme que c'est un outil intéressant qui offre de nombreuses possibilités dont l'équipe pédagogique s'empare progressivement. Cependant, son

utilisation reste sur des temps courts, et n'excèdera pas 30 minutes par jour. En aucun cas l'usage du numérique ne remplace la manipulation qui reste essentielle dans les apprentissages, il le complète.

Sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le 12 septembre en présence d'un policier municipal et de Madame Trentesaux, Maire-adjointe aux affaires scolaires. L'exercice de sécurité s'est très bien déroulé. Tout le monde a rejoint les zones indiquées rapidement et dans le calme (moins de 2 minutes). Les élèves et le personnel étaient avertis.

Un exercice de PPMS, Plan Particulier de Mise en sécurité, a aussi eu lieu.

L'exercice du 5 octobre concernait le risque d'attentat/intrusion. Il s'est bien déroulé puisque les enfants se sont « cachés » silencieusement pendant 20 minutes. La communication entre les enseignants a bien fonctionné. Les enseignants et ATSEM tiennent compte de l'âge des enfants lors des exercices : ils ne leur parlent pas d'intrus malveillant pour ne pas les inquiéter, mais ils disent qu'ils ont à se cacher.

Un second exercice PPMS concernera les risques majeurs, le personnel simulera une tempête le lundi 5 décembre. L'exercice permet de rappeler le rôle et missions de chacun, enseignants, ATSEM et élèves.

Suite à l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ». Le principal changement à ce niveau de vigilance est un contrôle des sacs des parents lors de leur entrée dans l'école. Le directeur informe que les enseignants et agents municipaux ne sont pas très à l'aise avec cette posture et demande donc aux parents de faciliter le contrôle en présentant leur sac ouvert à l'entrée de l'école. Il précise que le plan Vigipirate ne devrait pas être maintenu longtemps à ce niveau maximum.

Visites médicales

Tous les élèves de moyenne section seront vus par une infirmière de la PMI entre le lundi 13 et le vendredi 24 novembre. Certaines familles seront invitées à rencontrer un médecin suite à ce dépistage.

Il y aura un dépistage visuel pour les élèves de petite section le mardi 16 janvier 2024.

3 adoption et vote du règlement intérieur

Le directeur présente le règlement intérieur.

Les 3 mises à jour suivantes sont proposées puis adoptées à l'unanimité :

- 1) Retrait de la phrase « *Les élèves seront accueillis aux portes des bâtiments tant que la situation sanitaire exigera le respect d'un protocole sanitaire limitant le brassage.* »

- 2) La phrase « *La diffusion à l'intérieur de l'école de documents ou marchandises, à caractère publicitaire, confessionnel ou politique est interdite.* » est déplacée dans le paragraphe VIE SCOLAIRE.
- 3) Mise à jour du paragraphe FTREQUENTATION E T HORAIRES pour indiquer que la sortie à 16h20 se fait à la porte de la classe.

Le règlement est voté à l'unanimité avec ces modifications.

4 projets pédagogiques

Projet annuel

Chaque année les enseignants de l'école choisissent un thème annuel qui permet de fédérer tout l'école. Cette année les enseignants ont choisi de travailler sur l'art. De plus, tous les trois ans, les enseignants font un projet avec des intervenants extérieurs un peu plus conséquent, afin que chaque enfant puisse vivre au moins une fois dans sa scolarité en maternelle un projet d'envergure. Il y a trois ans un travail avait été fait autour du cirque. Les enseignants se sont mis en relation avec un artiste, OLIVIER Bouvard, pouvant accompagner les enfants dans la création de grandes fresques éphémères qui pourraient être exposée le long des cours de l'école.

Il réalise des portraits par technique de collage de tissus ou autre. Il interviendra plusieurs fois avec chaque classe. Le nombre d'interventions se décidera en fonction des besoins et du budget accordé par le sou des écoles.

Projet d'école

Pour rappel, Le conseil des maîtres a décidé des priorités pour le projet d'école qui sera mis en place dès l'an prochain pour une durée de 5 ans.

AXE 1 AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET RÉDUIRE LES INÉGALITES EN FRANÇAIS

- Priorité 1 : Apprendre à comprendre et à raconter
- Priorité 2 : Renforcer l'acquisition du lexique

AXE 2 DEVELOPPER LES PARCOURS EDUCATIFS ET DE L'ELEVE

Priorité 1 : Ouvrir l'élève aux domaines des 3 parcours : artistique et culturel, citoyenneté et santé

Priorité 2 Ouvrir l'accès aux lieux culturels

AXE 3 PRENDRE EN COMPTE LE CLIMAT SCOLAIRE ET LA BIEN ETRE A L'ECOLE

Priorité 1 : S'approprier la cour de l'école

AXE 4 DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES ET LES FAMILLES

Priorité 1 : Maintenir un dialogue régulier et constructif avec les familles

En cette première période, les enseignants de l'école ont travaillé sur le français. Nous essayons d'harmoniser les pratiques.

Priorité 1 : Apprendre à comprendre et à raconter
Raconter une histoire connue. Dans la classe.

Priorité 2 : Renforcer l'acquisition du lexique. Un accent a été mis sur l'enrichissement du vocabulaire, en utilisant notamment des cartes-mots. Le vocabulaire étudié dépend du thème ou de l'album traité en classe. Le vocabulaire peut être réutilisé ensuite dans des jeux type j'ai... qui a... des lotos, des memory.

Petite scènes vertes

Tous les MS et GS iront voir le spectacle « pourquoi pas » le 24/11/23 à Cize à 14h30. Pour le transport il y aura deux cars.

Prise en charge des enfants devant l'école à 13h55, ils devront être prêts à 13h50.

Retour prévu à l'école pour 15h50.

Les élèves de petite section pourraient aller voir un autre spectacle en avril, à confirmer.

Bibliothèque

Chaque classe se rendra 5 fois à la bibliothèque pour découvrir le lieu, participer à des ateliers autour du livre. Une séance spécifique aura aussi lieu pendant la fête du court métrage le 21 et 22 mars.

Les enseignants et les parents souhaiteraient que les classes puissent bénéficier davantage de séances durant l'année scolaire. Cette demande sera transmise à la bibliothécaire Fanny MARECHAL.

Demandes des parents concernant les projets :

- Les olympiades seront-elles reconduites ?

Réponses des enseignants : probablement pas d'olympiade mais il y aura d'autres temps forts en lien avec le projet art.

- Est-ce qu'il y aura un partenariat avec les MARPA, ADAPEI ?

Ce partenariat est en réflexion au niveau de l'équipe pédagogique, peut-être arriverons-nous à le lier avec notre projet art.

5 présentation des activités pédagogiques complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner

dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Les enseignants de l'école maternelle, suivant les recommandations ministérielles, ont priorisé le temps des APC pour du soutien aux élèves ayant des fragilités pour l'acquisition de compétences de début de grande section. Ces temps se déroulent de 13h à 13h50 pour les apprentissages suivants :

- Phonologie / numération
- Apprentissages des lettres et graphisme
- Devenir élève, gérer ses émotions, sa frustration, prendre confiance en soi, respect des règles

6 périscolaire

Question des parents :

- Cantine : **combien cela coûterait de mettre au menu fromage et dessert ? quel surcoût cela générerait ?**

Réponse de la mairie : pour l'instant la mairie est déficitaire au niveau du budget cantine. Envisager de proposer les deux entraînerait davantage de gaspillage et un surcoût important qui incomberait aux usagers de la cantine, aux familles.

_ Est-il possible de connaître la répartition de charges, Combien coûtent les aliments, les agents, etc. pour un repas ?

Les élus présents ne sont pas en mesure de répondre à ces questions. La demande pourra être transmise.

_ Est-il possible de rendre lisible la provenance des matières premières ?

Concernant la provenance, le restaurant scolaire de Ceyzériat fait partie du programme Agrilocal qui favorise le circuit court en restauration collective.

_ Garderie du soir : Pourquoi à partir de 17h30, les élèves de maternelle passent avec les grands ?

C'est une phase de test. Les effectifs ont évolué. Madame Trentesaux relève chaque jour le nombre d'enfants présents sur ce créneau. L'objectif est d'ajuster le personnel encadrant au plus près des besoins.

_ Est-il possible d'augmenter l'amplitude des horaires de garderie ?

Actuellement les horaires sont 7h15-8h30 et 16h30-18h30. La mairie n'augmentera pas ces horaires, d'autant que très peu d'élèves fréquentent la garderie du soir après 18h. Il faut aussi penser à l'amplitude de la journée de l'enfant.

_ Centre de loisir : y a-t-il un projet de mise en place de centre de loisir ?

Non, cela ne relève pas de la compétence de la mairie. Ce n'est pas la commune qui gère cela, Ceyzériat dépend de Villereversure et Jasseron.

Le directeur précise que cette question n'a pas sa place en conseil d'école. Le conseil d'école peut traiter des activités périscolaires : l'accueil des enfants en début et fin de journée, avant et après l'école.

7 photo de classe

-Est-il possible de proposer une photo individuelle lors des photos de classe ?
Le directeur lit un extrait du bulletin officiel du 05/03/2023 qui statue sur cette question.

« la photographie d'identité, ainsi que toute autre photo qui ne s'inscrit pas dans un cadre scolaire et peut être réalisée par un photographe dans son studio, est de nature, si la prise de vue est effectuée à l'école, à concurrencer les autres photographes locaux. Elle ne peut donc être admise que si elle répond aux besoins de l'établissement et n'est pas proposée aux familles. »

Il n'est donc pas légalement envisageable de faire une photo individuelle.
En revanche, la période de la photo de classe est discutable. Les enseignants font le choix de ne pas la faire en début d'année pour que les enfants de petite section soient plus à l'aise à l'école.

_ Le ménage est-il moins fait que les années précédentes, avec moins de personnel ?

Le ménage est fait tous les jours, sanitaires, classes, tables, couloir et salles de motricité.

_ Spectacle de fin d'année :

De nombreux parents n'ont pas pu être présents pour le spectacle de fin d'année en maternelle car trop tôt (15h30). De plus, la cour de récréation de maternelle ne permet pas d'accueillir l'ensemble des parents et certains ont eu des difficultés pour assister au spectacle de leur enfant. Serait-il possible d'envisager les choses différemment cette année ?

Nous pourrions envisager un spectacle à un autre horaire dans le centre festif mais en présentant un spectacle de plus grande ampleur autour d'un projet qui fédère toute l'école. Cette année par exemple, le temps fort sera plutôt une exposition suite à notre travail sur l'art. Tout cela doit garder du sens pour l'enfant. Le directeur rappelle que l'an dernier un film du spectacle avait été diffusé pour que chacun puisse le voir et qu'il lui semble intéressant d'envisager ce spectacle dans la continuité de la kermesse, ce qui contraint l'horaire.

_ Sécurité aux abords de l'école : stationnements intempestifs sur les passages piétons entraînent des risques.

M. Olivier propose d'aller voir un mardi à 16h20 pour constater.

_ Les petites et moyennes sections qui mangent à la cantine seraient couchés assez tardivement (vers 13h45). L'année dernière le problème avait déjà été soulevé et des solutions avaient été trouvées. Qu'en est-il pour cette année ?

Tous les élèves de PS et MS qui mangent à la cantine sont couchés dès le retour de la cantine à 13h-13h10.

FIN DE SEANCE : 20h56

